

VIE MUNICIPALE

Le Mot du Maire

Le budget 2015 a été voté par le Conseil Municipal. C'est la première fois que la nouvelle équipe prend en mains les destinées financières de la commune.

Les marges de manœuvres sont réduites, il faut assumer financièrement les décisions de nos prédécesseurs (emprunt 350 000 €) et gérer les diminutions des dotations de l'Etat.

Conformément à notre programme, la décision de ne pas augmenter la pression fiscale (déjà suffisamment forte par ailleurs), nous oblige et c'est une bonne chose, à gérer au plus près les dépenses communales.

La mise en concurrence de nos divers fournisseurs devrait nous permettre de réaliser des économies substantielles.

Les projets se mettent en place, cependant, force est de constater que les contraintes administratives nous empêchent d'avancer aussi vite que prévu. À ce niveau-là, il est vrai qu'une commune ne se gère pas comme une entreprise, et c'est bien dommage pour le contribuable.

Les cérémonies commémoratives dans les diverses communes de la CCSE : le Boivre, le Lancaster, la Brosse, la stèle de Frossay... et d'autres encore, nous rappellent combien le devoir de mémoire est important et doit se transporter de génération en génération pour essayer d'entretenir au sein de notre communauté les valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Le printemps est bien installé, bientôt les foins (attention aux rhumes), la saison touristique est démarrée.

Plusieurs activités s'offrent à vous pour cette nouvelle saison que vous découvrirez dans ce bulletin.

Profitez-en.

Bonne saison à tous.



Le Maire
Sylvain SCHERER

Prochaine parution début septembre
ATTENTION : pas de parution en juillet et août

© 2014 Ville de Frossay

Crédit photo : Ville de Frossay,
Les associations

Réalisation :  Kalydéa - 02 40 58 31 03

Kalydéa respecte
l'environnement
et est labellisée 

Sommaire

Vie
municipale

1-6

Vie
locale

7-9

Vie
associative

10-11

Infos
pratiques

12

Conseil municipal du 13 avril 2015 Synthèse

1- AMÉNAGEMENT DU BOURG

Autorisation de lancement d'études pour l'aménagement du bourg après présentation par le CAUE des principes émis dans le cahier des charges

Adopté à l'unanimité

2- FINANCES

Taux d'imposition 2015 - Pas d'augmentation

Taxe d'habitation : 19.13 % - Taxe foncière bâti : 20.26% - Taxe foncière non bâti : 46.03 %

Adopté à l'unanimité

Décision modificative n°1 Budget de la commune

Les dotations étant aujourd'hui définitivement connues, il s'avère qu'une somme complémentaire est à intégrer au budget permettant à la commune de virer au compte investissement la somme de 51668 euros

Adopté à l'unanimité

Emprunt travaux des bâtiments communaux

Souscription d'un prêt de 350 000 euros auprès du Crédit Mutuel sur 15 ans taux fixe 1.55 % Adopté à 22 voix (Jacky Chaigneau souhaitant ne pas prendre part au vote compte tenu de son emploi au Crédit Mutuel)

Tarifs restaurant scolaire 2015/2016

Pas d'augmentation Maternelle 3.29 € Primaire 3.50 € Tarif spécifique (repas fournis par la famille /allergie) 1.66 € Adulte 4.73 €

Adopté à l'unanimité

Tarifs camping saison 2015

Campeur 2.50 € / emplacement 3 € / Enfant 3 à 7 ans 1 € / auto 2 € / Moto 1 € / Animaux 1.5 € / Remise A partir de 5 personnes -5% À partir de 10 personnes -10 %

Adopté à l'unanimité

3- RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'un agent non titulaire pour gestion du camping du 15 juin au 15 septembre 2015 / 21 heures par semaine

Adopté à l'unanimité

4- MAISON DE SANTE

Signature d'un nouveau bail pour la location d'un local à une ostéopathe Mme COLOMBEL pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} mai 2015 - Monsieur Puthod Ostéopathe ayant souhaité quitter la maison de santé.

Adopté à l'unanimité.

5- URBANISME

Modification simplifiée N°1 du PLU Modification d'éléments mineurs pour l'instruction des permis, prise en compte de la Loi ALUR, assouplir certaines règles et rectifier des erreurs matérielles.

La modification simplifiée prévoit l'affichage au public pendant un mois après consultation des Personnes publiques associées, soit du 26 mai au 30 juin 2015.

Adopté à l'unanimité

L'intégralité du compte rendu est visible sur le site internet de Frossay

Prochain conseil municipal
le 29 juin à 19 h 30

Bâtiments

Marie-Line BOUSSEAU :

5^{ème} Adjointe en charge des Bâtiments et de l'Urbanisme



Le budget d'investissement cette année encore est consacré pour la plus grande partie :

- 1- Aux travaux d'extension de l'école Alexis Maneyrol, (fin des travaux sur le début de l'année) 215 000 € la livraison a été faite en février.
- 2 - À la construction de l'extension du restaurant scolaire 292 000 € dont la livraison sera effective pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Ce qui évidemment nous contraint à une grande vigilance dans nos dépenses.

Malgré cela et afin de nous conformer à la législation en vigueur sur l'accessibilité pour tous des lieux publics, la commune doit engager sur les établissements recevant du public de son patrimoine, les diagnostics d'accessibilité, et établir son Agenda d'Accessibilité Programmé, qu'elle doit déposer en Préfecture pour le 27 septembre prochain. Agenda devant reprendre le descriptif des travaux de mise en conformité, ainsi que leurs coûts, et leur étalement dans une période courant de 1 à 6 ans.

Nous mettons tout en œuvre pour la mise en place de cet ADAP, et la projection au plus juste des travaux à effectuer.

Sans oublier que le parc immobilier de la commune nécessite une main-

tenance régulière, et pour les bâtiments les plus anciens souvent une maintenance avec une cadence plus soutenue, et plus coûteuse.



Pose 1^{ère} pierre extension restaurant scolaire



Vue intérieure



Avancement des travaux au 05 mai

Urbanisme

Modification simplifiée du PLU N°1 –

L'**affichage au public** se fera pendant un mois
du 26 mai au 30 juin 2015 en Mairie,
un registre d'observations sera mis à disposition du public.

BUDGET 2015 : Maîtrise et investissements pour l'avenir

Voté le 09 mars dernier par le Conseil Municipal, le budget 2015 permet d'envisager sereinement l'avenir malgré le contexte national difficile, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à des investissements importants. La commune reste vigilante sur l'évolution de ses dépenses afin de pouvoir continuer à investir pour assurer une bonne qualité de vie, qu'il s'agisse des familles avec l'extension du restaurant scolaire, ou pour tous avec le lancement de l'étude de l'aménagement du bourg.

ECLAIRAGES SUR LE BUDGET 2015

Des taux d'imposition stables

Le budget 2015 s'est élaboré sans augmentation des taux des 3 taxes pour la 4ème année consécutive. La commune réaffirme ainsi sa volonté de ne pas accroître la pression fiscale sur la population frossetaine en stabilisant les taux d'imposition et ce dans un contexte économique et financier contraint.

2015	
Taxe d'habitation	19,13 %
Taxe foncière sur le bâti	20,26 %
Taxe foncière sur le non bâti	46,03 %

Des investissements pour des projets d'ampleur

Le budget 2015 se caractérise par des investissements importants, notamment pour les deux chantiers majeurs sur la commune. Tout d'abord, la fin des travaux de l'extension de l'école Alexis Maneyrol qui s'est achevée en février. Ensuite, l'extension du restaurant scolaire qui est actuellement en cours et qui doit permettre un meilleur accueil des enfants pendant la pause méridienne. Ces projets d'avenir représentent près de 29 % du budget 2015 avec des dépenses d'investissement à hauteur de 507 000 €.

Le budget 2015 en quelques chiffres

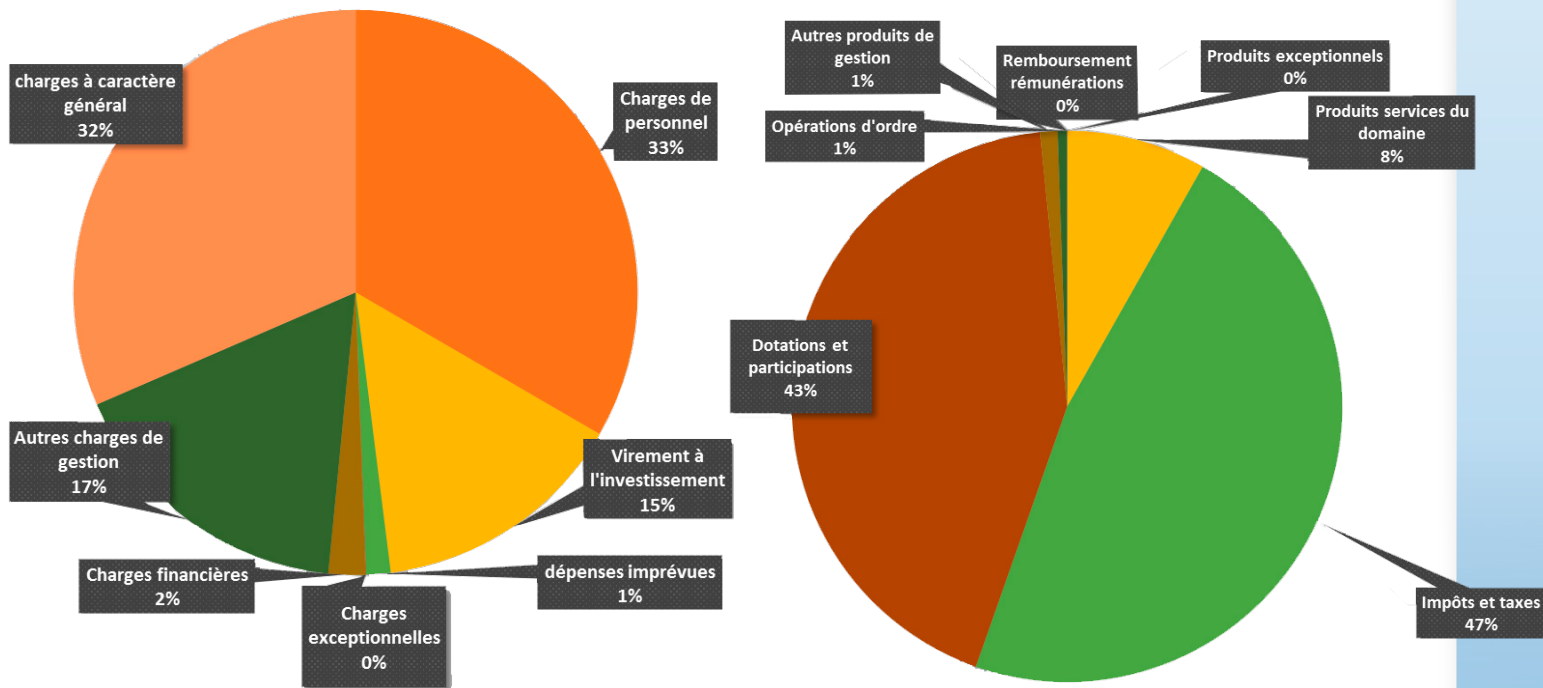
Budget global de la Ville : 3 916 279,88 €
 Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 142 663,33 €
 Dépenses et recettes d'investissement : 1 773 616,55 €

Principaux investissements pour 2015 :

215 000,00 € : extension école A. Maneyrol
 292 000,00 € : extension restaurant scolaire
 166 500,00 € : travaux de voirie
 25 000,00 € : étude d'aménagement du bourg
 166 900,00 € : entretien de bâtiments

Subventions aux associations :

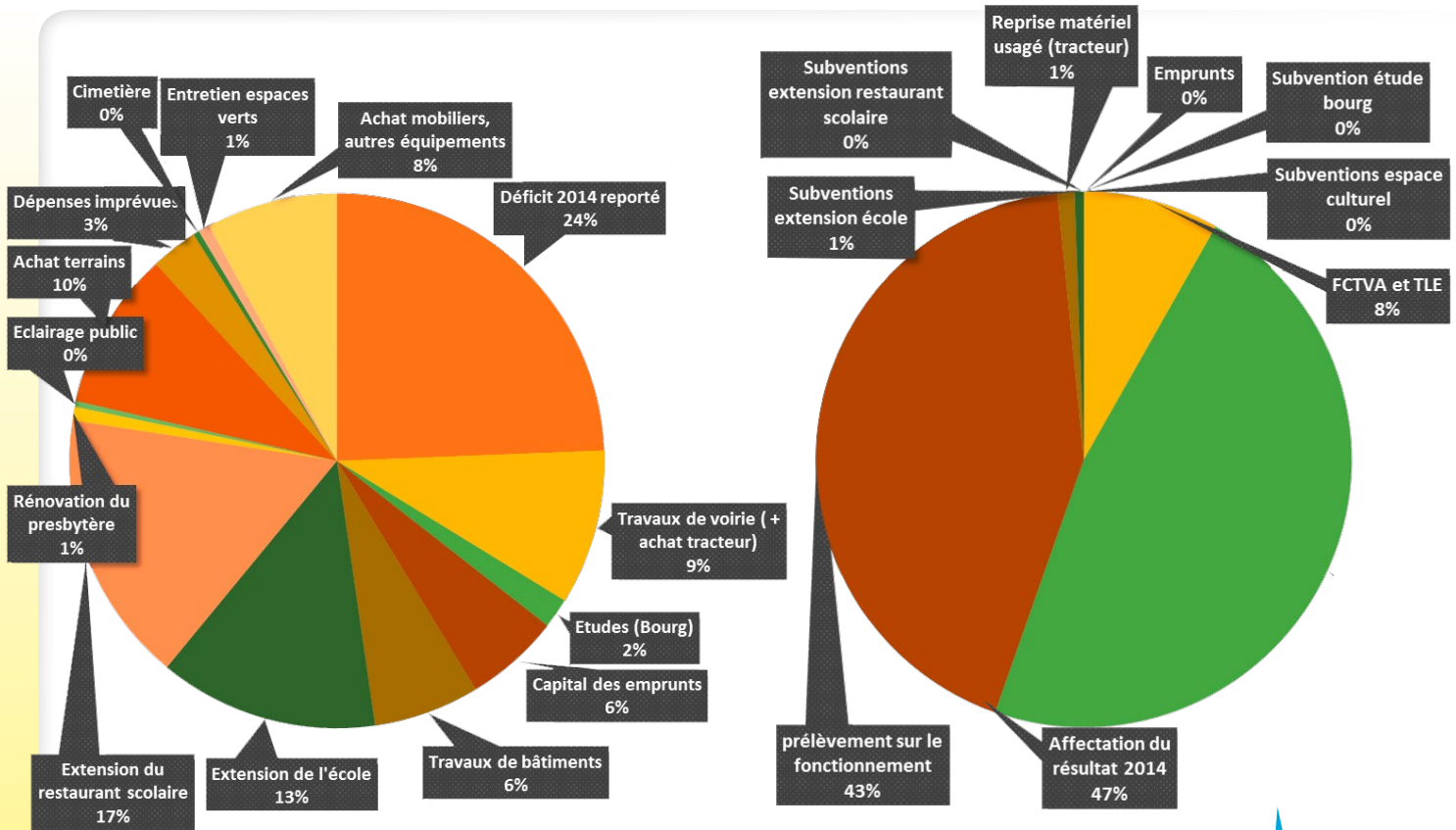
L'accent a été mis sur le fait de favoriser les enfants et sur une harmonisation des participations de la commune avec une participation de 30 € par enfant adhérent.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Charges de personnel
- Virement à l'investissement
- dépenses imprévues
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion
- charges à caractère général

- Remboursement rémunérations
- Produits services du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion
- Opérations d'ordre
- Produits exceptionnels



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

■ Déficit 2014 reporté	■ Rénovation du presbytère
■ Travaux de voirie (+ achat tracteur)	■ Eclairage public
■ Etudes (Bourg)	■ Achat terrains
■ Capital des emprunts	■ Dépenses imprévues
■ Travaux de bâtiments	■ Cimetière
■ Extension de l'école	■ Entretien espaces verts
■ Extension du restaurant scolaire	■ Achat mobiliers, autres équipements

Recettes

■ Emprunts
■ FCTVA et TLE
■ Affectation du résultat 2014
■ prélèvement sur le fonctionnement
■ Reprise matériel usagé (tracteur)
■ Subventions extension école
■ Subventions extension restaurant scolaire
■ Subvention étude bourg
■ Subventions espace culturel

Questions à Jacky Chaigneau : 4^{ème} Adjoint en charge des Finances, du personnel communal et du commerce



Quelles sont les priorités pour le budget 2015 ?

Dans un contexte national délicat, avec un taux de chômage de 10,4 % en 2014, avec le désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités, le mot d'ordre de l'équipe municipale est : Maîtrise.

Les taux d'imposition des 3 taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) n'augmenteront pas et ce, pour la 4^{ème} année consécutive. Pour cette part communale, ces impôts augmenteront de la seule revalorisation de 0,9% des bases, décidée par la loi de Finances 2015.

L'investissement principal concernera la fin des travaux de l'extension de l'école Alexis Maneyrol et les travaux de l'extension du restaurant scolaire. Y aura-t-il un impact sur les autres postes de dépenses ?

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune de Frossay peut se permettre d'emprunter pour ses investissements sans risque de basculer dans le rouge. Si l'emprunt prévisionnel est réalisé dans sa totalité, la dette prévisionnelle par habitant serait de 522 € contre 669 € pour la moyenne des communes de Loire Atlantique.

La commune enregistre un déficit reporté important. Celui-ci se chiffre à 432 356,92 € pour 2015. Comment expliquez-vous cela et quelles actions sont mises en place pour y remédier ?

Des investissements importants ont été réalisés au cours du mandat précédent et ceux-ci ont été financés en très grande partie par l'autofinancement. Le recours à l'emprunt a été très minime. C'est pourquoi, pour le mandat qui nous incombe, les marges de manœuvre sont très restreintes. L'idée est de retrouver une épargne prévisionnelle correcte en optimisant les achats, en renégociant l'ensemble des contrats passés avec nos prestataires de services, en réalisant des efforts de gestion à court, moyen et long terme.

Environnement

Pierre-Michel FOUCHER,
6^{ème} Adjoint en charge de l'Agriculture et de l'Environnement

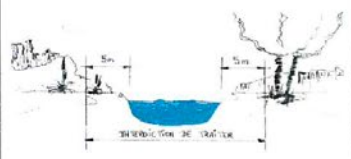


Protégeons notre biodiversité :

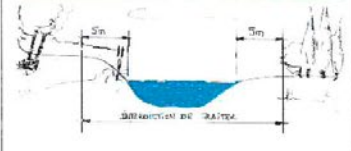
Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE (DESHÉBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

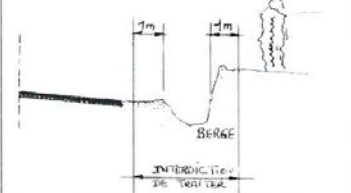
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN



SUR ET A MOINS DE 1 METRE
de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert.



SUR ET A 1 METRE
des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



DANS LES ZONES HUMIDES
caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides dont les phrases de risque indiquées sur l'étiquetage comprennent les références ci-dessous, est interdite :



- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques
- R 52 : Nocif pour les organismes aquatiques
- R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R 54 : Toxique pour la flore
- R 55 : Toxique pour la faune
- R 56 : Toxique pour les organismes du sol
- R 57 : Toxique pour les abeilles
- R 58 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Exemples de végétation hygrophile :



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs.
peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Processionnaire du pin : campagne de lutte 2015

Campagne de lutte exclusivement biologique (bacille de Thuringes) sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Elle a lieu à l'automne, période pendant laquelle les chenilles ingèrent une grande quantité de feuillage.

La FDGDON 44 interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de la mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin d'en limiter la prolifération.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automnale doivent se faire connaître auprès de la mairie AVANT le 4 septembre 2015.

Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription. Contact : la FDGDON 44 au 02.40.36.83.03 ou consulter le site www.fgdgon44.fr

Culture

Fête de la Musique

Programme



La Fête de la Musique se déroulera le samedi 20 juin à partir de 14 heures, derrière la mairie comme en 2014, ou à la salle La Maréchale s'il pleut.

C'est Thierry Chareyre et Tonton Bernard qui animeront le Podium de 14h à 19h. Nombreux sont les individuels et les groupes qui y participeront pour notre plaisir à tous.

La soirée, à partir de 21h et jusqu'à 23h, sera animée par le Trio Solo, groupe pop acoustique, qui mêlera chanson française, musiques rock, pop, jazz et manouche.

La restauration sera assurée par le Comité des Fêtes et son stand bar-crêpes.

Venez nombreux !

Le Belem à Frossay !

Depuis le 6 mai dernier, le Musée de la Marine de St Brévin a gracieusement confié à la mairie la maquette du Belem et ce jusqu'au 30 septembre 2015.

N'hésitez pas à venir admirer, dans le hall de la mairie, cette reproduction du dernier 3 mâts existant issu des chantiers français du 19^{ème} siècle.



Fête du Printemps

Le samedi 28 mars, après-midi, à l'Espace Culturel et à la Maréchale, après l'inauguration des photos primées au concours de l'automne et affichées dans le jardin, nous avons pu écouter chanter Thierry et Tonton Bernard et fouiner dans les étals des bouquinistes amateurs.

En présence des bénévoles du Jardin du Livre, beaucoup ont pu visiter la bibliothèque, s'en faire expliquer le fonctionnement et y apprécier les œuvres des ateliers du Club de la Détente, peintures et vannerie, exposées par Florilège.

Les enfants ont ramassé les œufs de Pâques cachés dans le square. Certains ont vendu leurs jouets au Vide ta chambre organisé par le bureau des enfants de l'Amicale Laïque et d'autres ont exposé les œuvres réalisées lors des temps d'activités du vendredi. Plusieurs avaient réussi les épreuves de la chasse aux intrus et gagné les prix offerts par le Comité des Fêtes dont le stand bar-crêpes a permis à tous de se restaurer.

D'autres enfants encore ont réalisé de beaux escargots floraux avec Brigitte et Marie-Ange.

Le temps était frais et la pluie nous a obligé à nous réfugier à la salle de la Maréchale en fin d'après-midi pour un beau concert de jazz donné par un groupe talentueux de l'école de musique de Paimbœuf.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et à l'animation de cette belle fête !

Le Jardin du Livre

souhaite associer ses lecteurs au choix des nouvelles revues bientôt à votre disposition à la bibliothèque. Nous vous invitons à répondre à un questionnaire qui nous orientera sur vos attentes, soit sur papier à l'accueil de la bibliothèque, soit en ligne, à partir d'un courriel que nous vous enverrons individuellement.

Le Jardin du livre proposera également un nouveau rendez-vous pour nos plus jeunes lecteurs. L'Heure du Conte se

tiendra tous les 3^{èmes} dimanches du mois à partir de la rentrée de septembre, à l'Espace Animation du Jardin du Livre.

Entre 10h30 et 11h00, Claire et Corine conteront pour eux de belles histoires...

Dim. 20 septembre, histoires de devenir grand,

Dim. 18 octobre, histoires d'avoir peur,

Dim. 15 novembre, histoires d'aller voir ailleurs,

Dim. 20 décembre, histoires de Noël, bien sûr !



VIE LOCALE

Une nouvelle ostéopathe à la Maison de Santé

Depuis le 1^{er} mai, Marine COLOMBEL, s'est installée dans les locaux de la Maison de Santé.

Elle consulte sur rendez-vous au 06.67.44.54.70.

Mr Scherer et Mme Colombel lors de la signature du bail



Démographie mars & avril

NAISSANCES :

03/03Jules PATILLON
09/03.....Lenny PERRON
20/03Gabin BLONDEAU
27/03Zélie DESHOUX
09/04Louis LE BOT
12/04Mathieu MALLET
17/04Luka MÉNARD

DÉCÈS :

11/03Dragutin RADOSAVKIC
15/03.....Yvette JAMET
15/03.....Gabrielle LERAY veuve LEMARCHAND
15/04Marie MAILLARD
16/04.....Marie MIOT veuve FOUCHER
24/04Francette GAUTIER veuve HAMON

Cérémonie du 8 mai



Festival Voix d'eau



Frosstival

Le comité de pilotage du Frosstival lance un appel à la population car nous sommes à la recherche d'animations, de groupes de musique locaux et surtout d'idées pour le festival de rue qui se déroulera le samedi 9 avril 2016 sur notre commune.

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées :

Contacts :

Commerçants : Thierry Chareyre
Epicerie Frossetaine
thierry.chareyre@wanadoo.fr

Associations : Anthony Hamon
APEL
anthony.hamon27@yahoo.fr

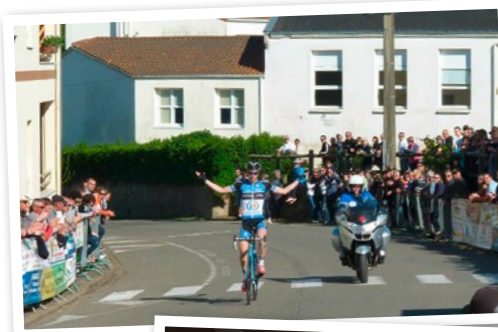
Artisans : Laëtitia Brisson

ECPR

laetitiajezequel@orange.fr

17^{ème} route du sud estuaire

Une journée réussie



Fête au canal le 11 juillet 2015

Le Comité des Fêtes organise une soirée moules frites au bord du canal du Migron. Tout au long de la soirée : animation musicale, échassiers, cracheurs de feu. En attendant le traditionnel feu d'artifice offert par la commune. Venez nombreux ...



Maison des Jeunes

Jeudi 2 juillet pour l'Amuse-Bouche qui se déroulera de 18h à 23h au niveau du complexe sportif de Frossay.

Au programme, parcours gonflable méga géant (40 M), baby-foot humain, lasergame, création de boomerang, espace multimédia, jeu de société, espace information sur la maison des jeunes.

QUAI vert

Pôle de loisirs nature, Le Quai Vert rappelle aux Frossetains que de nombreux rendez-vous et services gratuits sont proposés au Migron tout au long de l'année, et plus encore en été. Guinguettes et repas fermiers, goûters-jeux et rendez-vous aux jardins sont ouverts à tous, il suffit de consulter le programme.

Pour en savoir plus sur les actions et services du Quai Vert : Le Quai Vert – www.quai-vert.com

Route des Carris – Le Migron – 44320 Frossay - 02 28 53 51 62 / contact@quai-vert.com

Ouvert 7j/7 en juillet août, de 10h à 18h30 et du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h en juin et septembre.

Dates à retenir

Jusqu'au 30 septembre	Exposition maquette du Belem	Mairie
Vendredi 12 juin 20h	Ecoute et Partage - Atelier « Le courage d'être soi »	Espace culturel (1 ^{er} étage)
Samedi 13 juin	USCF Football - Journée départementale des U8 et U9	Stade
Dimanche 14 juin	USCF Foot - Inscriptions saison 2015-2016	Petite salle du foot
Jeudi 18 juin de 16h à 19h30	Don du sang	Mairie annexe de St Père en Retz
Vendredi 19 juin	Sortie annuelle « Route de la Sardine »	Club de la Détente
Samedi 20 juin	Clôture de la saison	Union Sportive Basket
Samedi 20 juin 14h - 19h	Podium scène ouverte	Parvis mairie
Samedi 20 juin 20h30	Fête de la Musique Spectacle Solo Trio	Parvis mairie
Dimanche 21 juin	USCF Foot - Inscriptions saison 2015-2016	Petite salle du foot
Samedi 27 juin à 11h	Amicale Laïque - Fête de l'école Maneyrol	Square de la Chaussée
Dimanche 28 juin après-midi	Kermesse de l'école Montfort	OGEC
Jeudi 2 juillet de 18h à 23h	Maison des Jeunes - Amuse-Bouche	Complexe sportif
Du 4 juillet au 27 septembre	Exposition «Le canal, cimetière de bateaux». Gratuit	Quai Vert
Samedi 11 juillet dès 19h	Fête au Canal avec feu d'artifice	Comité des Fêtes
Mardi 14 juillet	Club de la Détente - Ronde du Canal	Départ salle polyvalente
Samedi 18 juillet à 19h30	Repas - Guinguette du Canal	Quai Vert
Dimanche 19 juillet à 10h	Les Anciennes Mécaniques du Pays de Retz - Fête traditionnelle	Les Ferrières
Dimanche 9 août à partir de 15h00	Guinguette	Quai Vert
Jeudi 13 août de 16h à 19h30	Don du sang	Mairie annexe de St Père en Retz
Jeudi 20 août	La Loire intégrale - Arrivée de l'étape 16	Le Migron
Mercredi 2 septembre	Union Sportive Basket	Reprise des entraînements
Samedi 12 septembre 9h à 12h	Portes ouvertes salle La Maréchale	Ecoute et Partage
Dimanche 20 septembre dès 9h	Brocante du Canal	Amicale Laïque
Dimanche 20 septembre 10h30 - 11h	Heure du conte « Histoires de devenir grand »	Le Jardin du Livre
Dimanche 11 octobre	UPPR - Concours carnassiers en float tube	Canal
Dimanche 18 octobre 10h30 - 11h	Heure du conte « Histoires d'avoir peur »	Le Jardin du Livre
Dimanche 18 octobre	Définator 3	Château de la Rousselière
Du 23 au 25 octobre	UPPR - 48h carpes	Plan d'eau St Père en Retz

VIE SCOLAIRE

École publique Alexis Maneyrol

Bonjour à tous,

L'année se déroule rapidement et nous voilà déjà au mois de mai. Les projets ont bien avancé et les activités sont nombreuses et variées. En voici quelques-unes.

Le vendredi 6 mars, les élèves des classes de CE1/CE2 et les deux classes de CM1/CM2 ont assisté au spectacle CACTUS, théâtre musical autour de la musique baroque, au théâtre de St Nazaire, dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}.

Deux des sept artistes, Laurent Carudel (auteur-interprète) et Bruno Le Levreur (contre-ténor), étaient intervenus dans les classes au mois de janvier, animant des ateliers autour du conte et de la musique baroque.

Le spectacle a enchanté petits et grands !

Les interventions au Quai Vert pour trois classes d'élémentaire ont lieu en ce moment en même temps que l'activité kayak pour les CM1/CM2 B.



Séance de kayak bien arrosée

Nous remercions l'Amicale Laïque qui finance une grande partie des interventions (concerts, spectacles, Quai Vert, ...).

Mardi 28 avril 2015, les élèves de CM1 de l'école Alexis Maneyrol de Frossay ont bénéficié d'ateliers Sécurité routière / circulation à vélo encadrés par les intervenants du Pôle prévention de la CCSE. Ces ateliers avaient pour but de familiariser les élèves à tourner à une intersection, prendre un rond-point et rouler en groupe.

Cette matinée fut précédée de séances théoriques en classe et d'un atelier d'entraînement à la maniabilité du vélo, encadrés par les enseignantes.

Enfin, vous êtes tous invités à la fête de l'école le samedi 27 juin prochain au square du Migron.

Nous comptons sur vous !



Infos pratiques : les dossiers d'inscription pour la rentrée prochaine sont à retirer en mairie. Mme Robin, directrice, reçoit sur RV le lundi et le mardi toute la journée et le vendredi soir de 15h15 à 16h15.

Vous pouvez laisser un message au 02.40.39.73.71 (répondeur) ou envoyer un message électronique à l'adresse suivante : ce.0442042f@ac-nantes.fr

École privée Saint Louis de Montfort

Durant la seconde partie de l'année, les activités se sont poursuivies au sein de l'école.

En maternelle, les élèves ont continué la découverte des 5 sens. Après le goût, le toucher et l'odorat, nous nous sommes intéressés à la vue. En PS, chaque enfant a fabriqué son livre des 10 couleurs. En MS, les élèves ont lu « 7 souris dans le noir » d'Ed Young. Ensuite, tous ensemble, ils ont réécrit l'histoire et l'ont intitulée « 7 papillons dans le noir ». Et en GS, les élèves ont fait des jeux d'observation.

Les élèves de CE2 se sont intéressés au développement durable, notamment sur le recyclage. Ils ont été aidés par Ronan, un intervenant de la CCSE. Puis, ils ont visité le centre de tri Arc-en-ciel de Couëron. Afin de partager leurs connaissances, les élèves de CE2 ont décidé d'intervenir dans les classes de CP et de CE1 pour expliquer comment trier. De plus, ils ont rédigé des articles (le tri, la visite du centre de tri, des mots croisés) qu'ils ont ensuite mis en page pour former un petit journal.

Traditionnellement, nous avons fêté le Carnaval ; les enfants étaient tous déguisés. Ils sont allés à la maison de retraite et ont chanté pour les résidents. Un beau moment de partage et de joie pour tous... Les confettis étaient bien entendus de la fête !!! Tout cela s'est terminé par un goûter dans la cour des primaires, sous un magnifique soleil printanier...

Les inscriptions :

Pour l'année 2015-2016, il n'est pas prévu de changement dans le rythme scolaire des enfants : nous continuerons de travailler 4 jours par semaine. Les rétributions seront de 153 € pour l'année scolaire.

Vous pouvez prendre contact avec Mme HAMON, la directrice de l'école, en téléphonant au 02.40.39.76.68 (laisser un message) ou par mail : ec.frossay.montfort@ec44.fr.



VIE ASSOCIATIVE

Ecoute et Partage

L'Association Laïque « Ecoute et Partage » vous invite le **SAMEDI 12 Septembre 2015** à La salle La Maréchale (mairie) de 9 h à 12 h pour la présentation des activités proposées à partir de Septembre 2015.

Les membres de l'Association et les intervenants seront heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir nos ateliers.

L'ADT

L'ADT (Aide à Domicile pour Tous) est une association qui intervient auprès des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ... Elle bénéficie d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des salariés et des travailleurs agricoles.

De ce fait, les prestations sont facturées aux bénéficiaires sur la base de leur coefficient familial.

Les responsables du secteur Nantes Sud Loire sont Mesdames GOUY Odette et PABOEUF Laurence (Tél - 02.40.21.84.65, Email - o.gouy@aidedomicilepourtous.org). Elles se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

Florilège

En raison du manque de disponibilité des bénévoles de Florilège pendant la période actuelle, nous n'avons pas encore programmé d'expositions pour les mois à venir. Mais nous avons pris des contacts et espérons organiser au moins une exposition au cours de l'été et reprendre un rythme régulier à partir de septembre.

Nous vous tiendrons au courant par voie de presse, au niveau du site de Frossay et par affichage.

Dynamic' Gym

RENFORCEMENT MUSCULAIRE pour vous MESDAMES !

DYNAMIC ' GYM reprendra pour sa 4^{ème} année ses cours sur votre commune dès le 17 septembre 2015.

2 cours : horaires 18 h 45 et 20 h à la salle des fêtes (polyvalente).

Nouveau jour : le jeudi !

Présentation et explications du concept, inscription le : jeudi 10 septembre 2015 aux heures des cours

L'association dirige aussi ses cours en CIRCUIT TRAINING sur les communes de Saint-Brévin (lundi) - Saint-Viaud (mardi) et Chauvé (mercredi)

Renseignements :
Tél. : 06.50.36.02.82
evelynemorantin@orange.fr

Magic Forme



L'association vous propose tous les vendredis à Frossay des cours de remise en forme. À partir de 9€90 par mois.

09h30 - 10h30 : **gym renforcement musculaire**

10h30 - 11h30 : Stretching

18h00 - 19h00 : Zumba Kids

19h00 - 19h30 : Abdos fessiers

19h30 - 20h30 : Zumba (fitness - sentao - step)

Prés inscription dès maintenant

Reprise des cours le 11 septembre 2015

Renseignements :

Téléphone au 06.31.51.64.49

Email : nbesson44@gmail.com

Facebook : Asso.Magic Forme Pays de Retz

<http://nicolasbesson.zumba.com>

Club de la Détente

Cette année encore l'expo-vente de peinture et vannerie a connu un succès grandissant.

Aussi nous remercions vivement les acteurs de ces 3 journées ainsi que les visiteurs venus si nombreux.

Notez déjà les dates de reprise des cours :

- lundi 31 Août - peinture sur porcelaine,

- lundi 7 Septembre - vannerie

- le 14 Juillet est une date à retenir pour la Ronde du Canal (voir affiche)

Cette année un parcours marche de 5km est proposé, correspondant à un public familial.



Frossay 14 Juillet 2015

Randonnées: Cyclo - VTT - Marche

Nouveau
Circuit marche
FAMILIAL

Gratuit pour les moins de 16 ans

Départs 7h15 à 9h30
Salle Polyvalente

LA RONDE DU CANAL



Circuits Marche
5 - 10 - 15 km
4€



Circuits VTT
21 - 29 - 42 km
4€



Circuits Cyclo
32 - 60 - 90 km
3€

Café au départ
Ravitaillements sur les circuits
Sandwich et boisson à l'arrivée

REMISE DES RÉCOMPENSES ET VIN D'HONNEUR
TOMBOLA GRATUITE



Renseignements : Philippe Guillou
Téléphone : 06 24 34 20 40
Email : philippe.guillou@orange.fr

UN SPORT À LA UNE

Le Club Nautique Migron Aviron



De 1989 à 2015, beaucoup d'eau a coulé au MIGRON, l'occasion de revenir aux sources et aux membres créateurs.

L'idée de la base nautique :

En 1989, l'idée de création d'un bassin nautique dédié à la compétition d'aviron régionale et nationale est portée par le président de la ligue d'aviron et un président de club nantais, pour répondre aux besoins des clubs du grand nord - ouest.

Portés par ce projet, Marcel AUDEON et Raymond MERLET (éternel trésorier du club) et une bande de copains bénévoles décident de créer le CNMA en octobre 1989.

1989-90 : les actions fondatrices :

Sous la maîtrise d'œuvre des pros Marcel, Raymond, les bénévoles construisent le garage à bateaux du CNMA fait de poteaux et de tôles.

Un prêt du Comité des Fêtes et un emprunt bancaire permettent les premières acquisitions de bateaux (yolette Avocette et canoës achetés au club de CHOLET).

Malgré l'abandon du grand bassin de compétition (projet de bassin olympique) en 1992, les nombreuses bonnes volontés : bénévoles du club, Comité des Fêtes,

ISIVOM, Henri RIALLAND un animateur des collèges de PORNIC, des animations nombreuses et variées au bord du MIGRON, génèrent des moyens financiers permettant l'acquisition d'un parc à bateaux d'entraînement et de compétition toujours entretenu et utilisé.

L'apogée du CNMA :

De 1994 à 2000, les effectifs atteignent 80 membres avec de nombreux mineurs participant aux compétitions régionales et nationales (parfois 400 rameurs), avec le soutien d'entraîneurs dans le cadre de contrats Solidarité ou Emplois Jeunes. Les nombreuses coupes qui tapissent un mur du club datent de cette période !

Le CNMA accueille chaque année 2 compétitions hivernales régionales minimes et cadets regroupant plus de 100 jeunes.

La maturité du CNMA :

Elle se dessine depuis 2000 avec une participation de 50 membres à la pratique de l'aviron loisirs et de nombreuses sorties ou régates en mer ou en rivière. La sécurité et le bel aviron sont mis en avant.

Jusqu'aux années 2012, les subventions de la CCSE, de la Jeunesse et Sports et du Conseil Général, permettent au club d'acquérir des bateaux d'entraînement à destination des jeunes, notamment utilisés par le service des sports de la CCSE.

Le déménagement du CNMA dans les locaux confortables du QUAI VERT et le nouveau ponton assoient le CNMA dans le nouveau millénaire ! La collaboration et la bonne entente avec les animateurs du QUAI VERT ouvrent à de nouvelles idées d'animations communes.

Les nouvelles installations permettent de pérenniser les régates de Ligue, et le CNMA confirme une période d'échanges sportifs et matériels avec les clubs de mer de PORNIC et de BASSE INDRE.

La bonne entente entre les membres et leur responsabilisation, la liberté à participer, et l'animation par les membres du bureau, sont l'image de maturité que le CNMA s'efforce de maintenir.



INFOS PRATIQUES

Sacs jaunes

La distribution annuelle en porte à porte des sacs jaunes de collecte sélective se déroule cette année **du 1^{er} juin au 10 juillet**.

Chaque foyer de la CCSE sera doté de 2 rouleaux de sacs. Si les sacs venaient à vous manquer en cours d'année, vous pourrez vous réapprovisionner à la mairie de votre domicile, sur présentation d'un justificatif de résidence.

Si vous n'avez pas trouvé vos sacs le vendredi 10 juillet, n'hésitez pas à contacter le service Environnement au 02.40.27.75.15.



Des entreprises privées proposent régulièrement par courrier des contrats « assistance réparation fuites » : ces démarches commerciales n'émanent pas du service public d'alimentation en eau potable.

Chacun est cependant libre de souscrire un contrat « assistance réparation fuites » pour son réseau privatif. Évaluez alors l'intérêt qu'il peut représenter pour votre installation. Renseignez-vous précisément sur la couverture du contrat, les événements garantis, les exclusions, sans oublier que votre assurance habitation couvre peut-être déjà la recherche de fuites.

Sachez par ailleurs qu'un plafonnement du montant des factures en cas de surconsommation consécutive à une fuite non décelable est déjà, sous certaines conditions, prévu par la loi Warsmann votée en 2011.

**Géré par vos élus, atlantic'eau organise la distribution d'eau potable sur 171 communes du département.*

Familles d'accueil

Voulez-vous devenir famille d'accueil thérapeutique pour adultes?

Le Centre Hospitalier de Blain recrute des familles d'accueil pour son service d'Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes pour assurer la prise en charge de personnes adultes à temps plein. Les patients, dont l'état mental s'est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Nos patients, au nombre de 107, sont accueillis dans 90 familles sur l'ensemble du département. Les familles d'accueil bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico-psychologique du service.

Les accueillants familiaux sont salariés de la fonction publique hospitalière sous contrat de droit public avec indemnisation pour frais, formation continue et congés.

Les personnes intéressées pourront consulter le site :

www.famidac.fr qui apporte des informations sur l'accueil familial thérapeutique.

Contact :
Centre Hospitalier de Blain
Forum d'Orvault
Accueil Familial Thérapeutique
pour Adultes
36, rue Jules Verne
44700 ORVAULT
Téléphone : 02 40 48 65 28
Hôpital de Blain : 02 40 51 51 51
aft.nantes@ch-blain.fr

Mairie

4, rue du Capitaine Robert Martin

Tél. 02.40.39.72.72

Fax 02.40.39.78.35

E-mail mairie@frossay.fr

Site www.mairie-frossay.fr

Ouverture

- Le lundi de 9h00 à 12h30
- Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Déchetterie Le Pré Macé

Ouverture

- Lundi de 9h00 à 12h30
- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Services techniques

2, rue du Magnolia

Tél. 02.40.39.76.73

Fax 02.40.27.58.69

E-mail servicestechniques@frossay.fr

Bibliothèque Municipale

Le Jardin du Livre

1, rue de Bel Air 44320 FROSSAY

Tél. 02.40.27.74.96

(aux heures de permanences)

E-mail bmfrossay@gmail.com

Site <http://frossay.opac3d.fr>

Permanences

Mercredi de 16h00 à 18h00
Jeudi de 9h30 à 12h00
Dimanche de 10h00 à 11h30

Correspondants de presse

Ouest-France - Véronique Chéraud

Tél. 02.40.27.59.01

cheraud.veronique@orange.fr

Courrier du Pays de Retz - Dany Godefroy

Tél. 06.81.88.56.47

dany.cpr@orange.fr

Presse-Océan - Loïck Lefèvre

Tél. 02.40.39.70.45

loick.lefevre@orange.fr